



Refus de réparation d'un véhicule sous garantie

Par **jenni**, le **28/07/2008** à **19:30**

J'ai acheté un véhicule d'occasion en mai 2008 garantie 3 mois (moteur). Il est en panne et le garage où je l'ai acheté est fermé pour une cause que j'ignore et ne va peut être jamais rouvrir. Je cherche à joindre le responsable qui ne répond pas à mes appels. Malgré la suspension de l'activité du garage a-t-il l'obligation de prendre en charge les réparations de ma voiture.